



Communiqué de presse

Montpellier, le 15 juillet 2019

Déplacement dans les Pyrénées-Orientales

Carole Delga : « Angléo, un modèle de notre économie touristique »

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, était en déplacement dans les Pyrénées-Orientales aujourd'hui, lundi 15 juillet. Après sa participation à la journée institutionnelle célébrant les 50 ans du Four Solaire d'Odeillo, la présidente a inauguré le nouvel espace de balnéothérapie Angléo, sur la commune de Les Angles.

Les Angles, station pyrénéenne, est une commune de près de 600 habitants, dont la population varie fortement en saison touristique, qu'elle soit hivernale ou estivale. Si la commune a su largement exploiter ses atouts de montagne, en proposant 45 pistes skiabiles en hiver, elle a équilibré son activité touristique tout au long de l'année en adaptant ses pistes au vélo, avec la création d'un bike park, et désormais en ouvrant la station de balnéothérapie Angléo, et son activité de bien-être.

« En 1964, la création de la station de Les Angles était une très belle idée et est devenue une magnifique réussite ! Aujourd'hui, vous avez transformé l'essai en ouvrant votre offre à un tourisme de toutes saisons, garantissant ainsi une activité économique tout au long de l'année aux nombreux hommes et aux femmes du Pays catalan qui vivent de cette activité touristique ! Cette dynamique est un symbole de la force de nos territoires ! Ces projets répondent pleinement à notre ambition d'une région forte de ses territoires, responsable et moteur de la transition écologique et renouvelant toujours son offre de services. Alliant hospitalité et responsabilité, vous avez pleinement adopté l'Occitanité ! », a déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

La création d'un centre de balnéothérapie et spa : Angléo :

En transformant sa piscine municipale en espace bien-être, la commune de Les Angles propose une offre aux touristes tout au long de l'année. Cette diversification de l'activité a permis la création de 15 emplois directs et d'une dizaine d'emplois indirects !

Accueillant un public adulte comme enfant, cet espace est une offre complémentaire aux activités de la station (ski comme vtt), mais également une source d'attractivité pour les adeptes du tourisme de bien-être.

L'espace balnéo offre à la fois des bains intérieurs et extérieurs, un espace sauna et hammam, ainsi qu'une grotte de sel. Des soins esthétiques et enveloppement sont également proposés.

Ce centre est complété d'une offre culturelle avec la création d'une salle de spectacle, un espace ludique comprenant le bowling et un restaurant.

Plan de financement :

- Coût de la création d'Angléo : 6,2 M€, dont 2,6 M€ financés par les fonds européens et 700 000 € par les fonds propres de la Région Occitanie
- Coût des travaux de la salle de spectacle : 427 000 €, dont 68 000 € financés par la Région Occitanie

Un équipement éco-responsable : une chaufferie à bois pour produire une énergie respectueuse de l'environnement !

S'appuyant sur les atouts forestiers de son territoire et sur les exploitants locaux de la forêt, la Commune de Les Angles a fait le choix, ambitieux et responsable, de produire son énergie grâce à la création d'une chaufferie à bois. Ce système induit de très faibles émissions de gaz à effet de serre et s'appuie sur une ressource renouvelable, le bois. Cette démarche garantit également la création d'emplois directs non délocalisables sur le territoire même des Pyrénées !

Soutenu par l'Ademe à plus de 40%, ce projet a représenté un investissement pour la commune de plus de 900 000 €, dont près de 100 000 € financés par la Région Occitanie.

« Là encore, la création de cette chaufferie à bois, source principale d'énergie d'Angléo, mais également de l'école et d'une résidence, répond pleinement à notre ambition d'une région à énergie positive d'ici 2050 ! La Région Occitanie sera toujours aux côtés de tels projets. Notre volonté est d'anticiper, par des choix politiques sans concession et d'importants investissements en faveur de l'innovation. Ainsi, nous venons de lancer un plan hydrogène vert, de plus de 150 M€, qui permettra de développer cette filière porteuse d'avenir sur notre territoire. Nous devons être en pointe pour à la fois préserver notre environnement et faire bénéficier les habitants de notre territoire des retombées économiques de cette transformation énergétique ! », a poursuivi Carole Delga.

L'action régionale en faveur de l'attractivité touristique : pour que l'Occitanie soit parmi le top 10 des destinations européenne !

Chaque année, le secteur du tourisme génère en Occitanie un chiffre d'affaire de 14 milliards d'euros et emploie 108 000 personnes. Dès 2016, la Région Occitanie s'est donc attachée à ouvrir pour développer cette attractivité et ce dynamisme économique en accompagnant les professionnels et porteurs de projet. C'est cette vision qui a mené à l'élaboration du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs « Cap sur l'innovation touristique ! », voté le 30 juin 2017.

Les principaux dispositifs régionaux pour le développement du tourisme et des loisirs

- Deux mesures complémentaires en faveur des entreprises touristiques (PASS et Contrat d'innovation touristique) pour répondre aux besoins ponctuels et accompagner globalement les besoins d'investissements en termes de création, de développement ou de transmission. **En 2018 et début 2019, ces deux mesures représentent un accompagnement de 14 M€ qui ont été injectés dans l'économie touristique, générant au total près de 100 millions d'euros ;**
- Des aides de 3,4 M€ en faveur de l'économie sociale et solidaire pour un montant total d'investissements de 18 M€ ;
- Un dispositif d'accompagnement des équipements et aménagements touristiques pour soutenir les initiatives publiques pour près de 50 M€ (itinérance, aménagement touristiques y compris littoral, campagne, ville et montagne, GSO) ;
- **Un fonds financier** doté de plus de 101 M€ dédié au secteur touristique
- La démarche **Grands Sites Occitanie / Sud de France**
- La création de l'accélérateur **Open Tourisme LAB Nîmes Métropole / Région Occitanie**
- Le **Campus européen de l'innovation touristique**
- Un nouveau **Comité régional du tourisme (CRT)** pour accompagner la promotion et la structuration de la destination Occitanie / Sud de France
- Une **Conférence permanente du tourisme**, instance de concertation intégrée au CRT...

Un politique publique ambitieuse en faveur du thermalisme et du tourisme de bien-être :

Lors de la dernière Assemblée plénière, la Région Occitanie a adopté un plan offensif en faveur du thermalisme et du bien-être. Il se décline en quatre actions phares, à savoir la création de trois PASS, d'un contrat de développement et d'innovation, la mise en place d'un réseau de développeurs et l'intervention du Comité Régional du Tourisme et de l'agence régionale de développement économique d'Ad'Occ pour la promotion de la filière thermale.

La Région Occitanie compte **29 stations thermales**. Les stations accueillent plus de **188 000 curistes** chaque année. Son poids dans l'économie touristique n'est pas négligeable et mérite d'être développé ! Avec **6 millions de nuitées**, le secteur thermal représente **2 000 emplois** et **120 millions d'euros** de retombées directes. Cependant, les infrastructures vieillissent, nécessitent pour certaines de lourds investissements.

Veillez trouver en pièce jointe une photo de l'inauguration d'Angléo (autres visuels disponibles sur demande).

© Région Occitanie

Contact presse :

Audrey Porteron : audrey.porteron@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 63 62- 06 40 37 58 22

Service Presse : service.presse@laregion.fr

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)